

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 25

Présents : 20

Nombre de suffrages : 20

Date de convocation

20/02/2025

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Étaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlene, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

M. STEENO Nicolas donne pouvoir à M. SCHMUTZ Alain

Étai(ent) absent(s) :

Mme BLOUIN Anaïs, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

Étai(ent) excusé(s) :

Mme LUMINEAU Catherine, M. STEENO Nicolas

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme ROCHAIS Marie-Odile

Numéro interne de l'acte : D18_02_25

Objet : Vote d'une subvention à l'APEL Ste Anne de Saint-Michel-Mont-Mercure

Monsieur le Maire indique que l'APEL Sainte Anne de Saint-Michel-Mont-Mercure a effectué auprès de la Commune une demande de subvention.

Les élus de la commission « Enfance, jeunesse » proposent de verser à toutes les associations de parents d'élèves de la Commune une subvention de 14 € par élève scolarisé dans l'établissement au 1^{er} janvier 2025 soit :

– 154 élèves x 14 € = 2 156 €.

	Subvention versée en 2024	Nombre d'enfants au 1 ^{er} janvier 2025	Proposition 2025 au vu du nombre d'élèves (14 €/élève)
APEL Sainte Anne (Saint-Michel-Mont-Mercure)	2 338 €	154	2 156 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission et de verser cette subvention à cette association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés d'approuver la proposition de Monsieur le Maire.

Ludovic BERNARD est absent au moment du délibéré.

Le Secrétaire de séance,
Marie-Odile ROCHAIS

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY



M. DROUET Séraphin
Trésorier APEL EcoPo Ste Anne
St Michel Mont Mercure

Mairie de Sèvremont

Pe 17/3/2025

